10e ANNÉE N° 2018 PARAIT LE SAMEDI 8 AOUT 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Conseil d'Arrondissement DE SISTERON

Le Conseil d'Arrondissement, convoqué par M. le Sous-Préfet, pour la tenue de la première partie de la session, s'est réuni à la sous-préfecture le lundi 3 août à 11 heures.

Etaient présents : MM. Clément, Bernard, Julien, Pulvérail, Reymond Rolland, Cassan, Ayasse.

M. Clément, président, prend place au bureau asssisté de MM. Reymond et Cassan, secrétaires.

M. le Sous-Préfet assiste à la séance et donne lecture du décret de convocation.

M Clément, doyen d'âge, invite le Conseil à procéder à l'élection du bureau définitif.

M. Clément est élu président à l'unanimité ; M Reymond est élu vice-président à l'unanimité et M. Julien est élu secrétaire.

M. le Sous-Préfet soumet au Conseil le rapport de M. l'Ingénieur en chef, concernant le tarif des journées de prestation ; les Conseil après examen est d'avis de maintenir le dernier tarif des prestations tel qu'il a été fixé par le Conseil général.

Le Conseil demande le rétablissement des tournées mensuelles des Percepteurs dans les communes de l'arrondissement en raison des difficultés de communication.

Le Conseil renouvelle le vœu qu'un rechargement soit effectué sur la route Nationale No 85 dans toute la traverse de l'arrondissement, particulièrement dans les localités suivantes : Sisteron, Peipin, Château-Arnoux, Mison.

Le Conseil renouvelle le vœu qu'il soit donné d'urgence suite au projet d'électrification des campagnes de la commune de Mison avec le concours du génie rural.

Le Conseil émet le vœu que la porte du Dauphiné, à Sisteron, soit agrandie.

Le Conseil émet le vœu que la route du village de Claret soit élargie jusqu'à l'encombrement de la route de grande communication No 4.

Le Conseil émet le vœu qu'un pont soit construit sur le vallon de Notre-Dame, chemin de grande communication No 4.

Le Conseil demande qu'une rectification soit effectuée sur le chemin de grande communication No 4 entre le pont de Fombeton et le village de Curbans.

Le Conseil demande l'élargissement dans la commune de Curel de l'acqueduc en coupant le tournant au quartier de Champ des Graves au point kilométrique 76-700 ainsi que l'élargissement de deux autres tournants au quartier des Fangeirons au point kilométrique 78.100 et 78.200.

Le Conseil émet le vœu que dans la commune de St-Vincent, soit prolongée la digue de la route en attendant l'élargissement de la chaussée et ce, avant la saison des pluies de façon que la communication de Séderon à Sisteron ne soit pas interrompue au point kilométrique 73.8000.

Le Conseil demande la reconstruction du mur de soutènement du Pont de Farcon dans la commune des Omergues

Ecole Primaire Supérieure de Sisteron

Les résultats obtenus par notre école primaire Supérieure de jeunes filles aux examens de fin d'année ont été des plus brillants.

Nous en félicitons vivement la direction, les professeurs ainsi que les jeunes lauréates dont nous sommes heureux de publier les noms.

Ont été reçues :

Brevet Supérieur

3e Partie. — Mlles Boyer Anna, Michel Venise, Pons Jeanne.

2e Partie. — Mlles Barbaroux Emilie, Barlatier Jeanne, Bayetti Odette, Beaudun Alice, Brunel Suzanne, Chaud Marie-Louise, Goujon Eva, Isnard Gabrielle, Marin Edmée, Plume Céline, Terras Yvonne

Une élève doit se représenter pour une matière.

1re Partie. — Mlles Allègre Hélène, Bernard Albertine, Chaillan Olga, Collomp Lucienne, Faure Valentine, Garnier Marie, Girard Paule, Malépine Marie, Masse Marie, Meffre Angèle, Plume Céline, Simon Marcelle.

Sept élèves doivent se représenter pour une matière.

Concours d'admission à l'Ecole Normale

Sur dix admises au total, à l'Ecole Normale de Digne : Mlles Barbaroux Emilie, Goujon Eva, Bernard Albertine, Boyer Blanche.

1e supplémentaire : Simon Marcelle

Brevet Elémentaire

Collomp Lucienne, Faure Valentine, Girard Paule, Masse Marie, Arnaud Elise, Bigouret Gabrielle, Bouchet Marie-Thérèse, Daumas Suzanne, Leydet Augusta, Lombard Germaine, Martin Germaine, Michel Elena, Rémusat Léone, Reynier Yvette, Rogon Béatrix, Gayon Ida.

Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur

Mlles Arnaud Elise, Bouchet Marie Thérèse, Boyer Blanche, Daumas Suzanne, Leydet Augusta, Lombard Germaine, Massa Jeanne, Michel Elèna, Reynier Yvette, Rogon Béatrix, Valet Joséphine, Gayon Ida.

Enseignement Commercial

Diplômes de l'Institut sténographique de France :

Sténographie

100 mots à la minute :

Mlles Latil Louise	Mention Assez bien
Boudoul Louise	—
Ailhaud Graziella	—

90 mots à la minute :

Boulat Marie-Louise	Assez bien

80 mots à la minute :

Roubeaud Marthe	Très bien
Grimaud Céline	—
Allemand Henriette	Bien

70 mots à la minute :

Richaud Charlotte	Très bien
Viton Berthe	Bien
Revest Charlotte	Assez bien
Nicolas Marthe	—

60 mots à la minute :

Durbec Cécile	Très bien
Boudoul Yvonne	Bien

50 mots à la minute :

Jullien Micheline	Assez bien
Reynaud Carmèle	—

Dactylographie

Diplôme de Capacité. — Mlles Peignon Augustine (mention bien) ; Nicolas Marthe, Roubeaud Marthe, Boudoul Louise, Ailhaud Graziella, Latil Louise, Grimaud Céline, Revest Charlotte.

Diplôme Scolaire. — Mlles Allemand Henriette, Boulat Marie-Louise.

* *

L'Ecole prépare aux emplois dans le Commerce, aux examens des Postes, de l'Enregistrement, et des Ponts et Chaussées.

L'enseignement technique prendra l'année prochaine un nouveau développement.

La rentrée est fixée au 2 octobre à 8 heures pour les externes, au 1er octobre dans l'après-midi pour les internes.

Rubrique des Mutilés

Le paiement du trimestre réajusté et du rappel des pensions et allocations de Guerre

En raison des demandes en nombre considérable qui me sont journellement adressées, il me semble utile de faire connaitre aux intéressés, dans quelles conditions seront payés le trimestre réajusté et le rappel dû depuis le 1er janvier.

* * *

Pensionnés titulaires d'un certificat d'inscription ou d'un livret de pension

Lorsque le pensionné se présentera à la caisse du percepteur ou au guichet du receveur des postes, après que la loi sera effectivement entrée en vigueur, il touchera au nouveau taux le trimestre échu. Le comptable lui remettra, à ce moment, une déclaration qu'il devra remplir et rendre le plus tôt possible, cette déclaration sera envoyée aux trésoriers-payeurs généraux, lorsque l'assignation est dans un département. L'administration établira le décompte du rappel, ce dernier sera payé le trimestre suivant.

* * *

Allocataires d'un Titre provisoire

Les allocataires devront remplir une déclaration spéciale qui sera retournée au sous-intendant militaire avec le titre provisoire en cours.

Le sous-intendant procédera ensuite à l'établissement d'un nouveau titre qui comportera un premier bon de payement comprenant : 1° Les sommes dûes au titre de l'allocation d'attente sur le premier trimestre qui suit celui dont les arrérages ont été payés ; 2° Le supplément dû depuis le 1er janvier 1925.

Contrairement à ce qui se passera pour les titulaires d'un certificat d'inscription ou d'une pension, le bénéficiaire d'un titre provisoire touchera en une seule fois le trimestre réajusté et le rappel.

COLOMB,
Président de la F. D. M. des B.-A.

Echos de la semaine

La journée du 11 Mai 1924 avait porté au paroxysme la confiance du pays dans la restauration de l'ordre financier et économique.

Mais en dépit d'ingénieux essais, nos hommes d'Etat n'ont point encore réussi à plier les évènements au gré de leurs désirs.

Le problème de la vie chère et de la revalorisation monétaire sont-ils insolubles par nature ou à cause de la méthode employée ?

* *

La deuxième hypothèse est celle des hommes qui pensent que le malaise du pays ayant un caractère moral plutôt que financier ne peut être guéri que par une réforme morale.

Si on l'admet, on placera la cause véritable et toujours agissante du gaspillage financier dans la coupable répugnance du législateur pour l'effort fiscal, depuis les premières années de la guerre.

Et l'on conviendra que le renonce-

© VILLE DE SISTERON

ment à la théorie du moindre effort est la condition sine qua non *du salut public.*

* * *

Conscient de cette vérité, le ministre des finances n'a pas craint de dire que le pays avait un train de maison qui ne correspondait pas à ses ressources.

Nos parlementaires profiteront-ils de cette parole de sagesse pour sortir avec honneur du dilemme où ils se sont laissé enfermer ?

L'heure est venue de dire. s'ils veulent sacrifier à une popularité éphémère l'intérêt du pays ou s'ils sont disposés à proclamer et à servir l'unique vérité.

* * *

Ce serait sans doute leur faire injure que de les supposer incapables de répondre à l'appel du Pays et du Ministre des finances.

Aussi espérons-nous entendre de leurs lèvres la condamnation de leurs erreurs passées en même temps que l'aveu de leurs convictions nouvelles.

Si, en suivant la voie héroïque il leur arrive une mésaventure électorale, ils se consoleront en pensant qu'ils sont tombés, comme les grandes victimes, au service de la Patrie.

ACTUALITÉS

MINISTRES EN VACANCES

Les vacances ministérielles ! Voilà deux mots qui jurent un peu d'être accouplés. Cet homme tout puissant — un ministre ! — qui met sa signature au bas de la liste des congés accordés chaque année aux fonctionnaires de son département, n'a donc pas toutes les vacances qu'il aurait envie de prendre ! A vrai dire, il n'en a guère ou même pas du tout, par le temps qui court depuis 1914. Déjà, auparavant, un personnage qui avait détenu le plus souvent des portefeuilles, faisait cette déclaration :

« Les vraies vacances, c'est après la chute. »

Le fait est qu'à des exceptions près, dont la plus récente et la plus illustre fut M. Herriot, si vous questionnez un membre d'un gouvernement qui vient de tomber :

« Et maintenant, qu'allez-vous faire ?

— D'abord, aller me reposer, ne manque-t-il pas de répondre, en s'essuyant le front.

Bien entendu, lorsque les ministres peuvent prendre des vacances, ils n'auraient que l'embarras du choix pour être accueillis à bras ouvert dans les villégiatures les plus luxueuses.

Ainsi, M. Painlevé serait, s'il le voulait, très demandé. Il préfère aller seul dans un coin perdu de Bretagne, où, sous prétexte de se reposer il peut réfléchir à quelque haute question de politique extérieure ou à quelque problème de mathématiques transcendantes. On lui demandait au mois de juillet 1922 :

« Que comptez vous faire pendant ces vacances ?

— J'irai à la mer, préparer ma réponse à la theorie d'Einstein avec qui je dois me rencontrer au mois d'octobre. »

Parfois, pour se reposer, il va jusqu'en Chine ! Mais il trouve surtout le repos en aéroplane. Comme il descendait d'avion à son retour du Maroc, on s'étonnait de sa bonne mine :

« Mais non, dit-il, vous ne vous doutez pas comme on est bien là-haut, loin de tout. On plane. On peut penser »

Cette année, il n'aura guère le temps de prendre du repos ni en l'air ni sur terre.

M. Briand, pas davantage.

M. Briand est un marin qui s'est fait laboureur. Autrefois, il ne connaissait d'autre repos que la pêche en mer. Tous les habitants des côtes bretonnes l'avaient plus ou moins vu en surcroît, lancer le filet ou tirer le chalut. Beaucoup étaient persuadés avoir pêché avec lui. Lorsqu'il quitta le gouvernement pour la première fois, en 1911, après cinq années ininterrompues de pouvoir, — un record, — il alla pour se reposer faire une grande croisière en Méditerranée, sur le yacht de son ami le Dr Chatain, qui trouva depuis la mort en mer. Nombre de photographies le représentèrent alors menant la vie du matelot, toujours sur le pont par le plus gros temps, mettant sur les dents les braves pêcheurs provençaux.

Mais, avec l'âge, il a pris des goûts de terrien.

Un jour, il découvrit un délicieux village où nul ne le connaissait et ou il lui sembla qu'il ferait très bon pêcher à la ligne : Pacy sur-Eure. Il s'y installa, prenant ses repas dans une modeste auberge, dont la patronne lui cuisinait des plats à son choix, et passant sa journée à tremper du fil dans l'eau, en fumant des cigarettes et rêvant.

Mais des Parisiens en auto se mirent à tourner autour de lui, puis s'éloignèrent en proclamant son nom. Il en fut contrarié et voulait s'en aller.

« Il y a longtemps que je vous avais reconnu, lui dit la patronne : J'ai là un journal avec votre portrait. Mais pas la peine de vous en aller. Je vous servirai désormais dans l'arrière-boutique. »

(*Lectures pour Tous*) RABAGAS.

EMPRUNT DE CONSOLIDATION 1925

4 o/o

avec garantie de change

Compagnie des Notaires de Sisteron

La Compagnie des notaires de Sisteron rappelle au public que ses membres sont qualifiés comme les banquiers et établissements de crédit pour recueillir les souscriptions à l'emprunt de consolidation actuellement en cours d'émission.

Elle croit devoir insister sur l'intérêt vital pour le pays qui s'attache au succès de cette opération de consolidation de la dette flottante. C'est la première étape du redressement financier qui s'impose et faute duquel il ne saurait y avoir plus de sécurité pour les fortunes privées que pour la fortune publique dont elles sont étroitement solidaires.

Les notaires sont dès à présent à la disposition de leurs clients porteurs de Bons de la Défense Nationale ou de Bons du Trésor quf voudraient les échanger contre des titres du nouvel emprunt, pour effectuer en leur nom toutes les opérations nécessaires et leur donner tous les renseignements et explications qu'ils pourraient désirer. Ils se tiennent également à la disposition des personnes qui voudraient se procurer des Bons de la Défense Nationale pour les échanger, d'ici le 5 septembre prochain, contre de nouvelles rentes 4 o/o.

Chronique Locale

SISTERON

Ouverture de la Chasse.

La chasse sera ouverte dans le département des Basses Alpes le **samedi 15 août 1925** à six heures (heure légale), dans la première zone comprenant les arrondissements de Castellane, de Forcalquier, de Digne, moins le canton de Seyne et les communes de Bayons, Esparron-la-Bâtie et Reynier du canton de Turriers, de l'arrondissement de Sisteron, et le **dimanche 30 août 1925**, à six heures (heure légale), dans la deuxième zone comprenant l'arrondissement de Barcelonnette le canton de Seyne et l'arrondissement de Sisteron moins les communes de Bayons, Esparron-la-Bâtie et Reynier du canton de Turriers.

Musique.

Le départ des « Touristes des Alpes » pour St-Etienne-les-Orgues est fixé à demain dimanche à 1 heure précise au portail devant le casino ; Avant leur départ la musique donnera ce soir samedi à 9 heures au kios que le concert qu'ils exécuteront dimanche à St-Etienne.

Distillation.

Par décision de M. le Juge de Paix en date du 1er août, l'époque de distillation dans la commune de Sisteron est fixée du 10 octobre au 30 novembre 1925.

Nos Boulomanes.

Sans eux notre vieux Sisteron serait bien morne. Dès le soir, lorsque le soleil commence à descendre vers le fond de la Vallée des Combes, nos promenades, nos places publiques, s'animent et de nombreux groupes viennent s'esbaudir aux exploits des as de la boule. Car, vous ne l'ignorez pas, amis lecteurs, notre ville possède de nombreux as dans l'art de pointer et de tirer au bouchon et de faire de ces palets dont on parle longtemps au Café de l'Octroi. Vous n'ignorez pas non plus que le Café de l'Octroi est tenu par Marius et que Marius est lui-même un as et pas des moindres.

Or les as du Café de l'Octroi vont toutes les années, le premier lundi d'août, disputer le premier prix au Grand Concours de Peipin qui réunit les boulomanes les plus réputés des Vallées de la Durance, du Buech, du Jabron, du Vançon, de la Bléone, en un mot de toute la Haute Provence.

Cette année, comme les années précédentes les tiercettes du Café de l'Octroi étaient à Peipin le lundi 3 août et dès l'arrivée du premier train les parties commencèrent avec furia. Comme toujours le café de l'Octroi triompha et la tiercette dirigée par Marius vint ajouter de nouveaux lauriers à sa glorieuse couronne.

Après le concours un diner d'honneur fut offert à Marius au Grand-Hôtel de Peipin, de nombreux toasts furent échangés et au milieu de l'enthousiasme général Marius adresse le télégramme suivant à son épouse, l'aimable directrice du Café de l'Octroi :

Peipin - n° 300 - mots 21 - date 3
Heure de dépôt : 14 h. 10

Pavoise Ville, Molard, roche Baume, Guérite du Diable, triomphons. Prépare toi fêter dignement succès, affichage glace. « MARIUS »

Ainsi fut fait et c'est triomphalement que à leur rentrée en ville furent acceuillis les réputés boulomanes du Café de l'Octroi qui ne se séparèrent que fort tard pour aller prendre un repos bien gagné.

Aux félicitations déjà reçues, l'équipe du « Sisteron-Journal » tient à joindre les siennes.

Médaille de la Famille Française.

Nous relevons parmi les mères de famille qui viennent de recevoir la médaille de la famille française les noms de

Mme Briançon, des Omergues, 8 enfants (médaille d'argent) ; Mme Touche à Clamensane, 9 enfants (médaille d'argent).

Mmes Jean, 6 enfants ; Latil, 6 enfants ; Laugier, 6 enfants ; Michel, 7 enfants, toutes de Châteauneuf-Miravail, elles obtiennent la médaille de bronze.

—o—

La Circulation dans les rues.

Depuis le retour à la paix (!!) le charroi s'est intensifié à tel point que camions, autocars, automobiles, voitures de service et de roulage se forment, dans les deux sens, en file indienne dans la rue Droite, pendant la journée, s'encombrant s'enchevêtrant, principalement les jours de foire et de marchés et c'est vraiment un hazard que jamais accident ne se soit produit dans un tel chaos.

Puisqu'aucun débouché ne s'offre pour décongestionner la principale rue il serait utile que la municipalité prenne des précautions pour canaliser avec méthode ce charroi.

Un seul agent de police ne peut suffire pour surveiller le roulage, il ne peut être à la fois à la surveillance de la propreté de la ville, à la surveillance de la traction et à la surveillance des étrangers, un poste de deuxième agent devrait être créé.

Placé sur la route de Marseille à Lyon, de Nice à Grenoble, maintenant que le commerce se fait plus en grand et plus rapidedement, Sisteron voit l'axe de son commerce se modifier et puisque nous sommes en un siècle de progrès et de modernisme, modernisons nous par l'adduction des eaux, des egoûts, par la circulation et aussi par la propreté et l'hygiène de la ville. Ne négligeons pas ces conditions, il y va de l'intérêt de notre Cité.

Nécrologie.

Dimanche dernier à 5 heures avaient lieu les obsèques de Madame Joséphine Martel, épouse de M. Martel ancien négociant à Sisteron et mère de nos concitoyens Emile Martel pharmacien à Hyères et Henri et Louis Martel, négociants à Marseille.

En cette triste circonstance nous adressons à la famille Martel nos sincères condoléances.

—o—

AVIS

Le Directeur de la **Chapelerie Clément**, chapelerie existante depuis un quart de siècle, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **magasin de CHAUSSURES** de travail livrées à des prix exceptionnels de bon marché, en face l'ameublement Bourgeon et la bijouterie Belle.

Ne pas confondre, allez tous chez Clément.

Palmes Académiques.

Parmi les nouveaux promus qui viennent de recevoir les palmes académiques nous relevons les noms de M. Lagarde, instituteur à La Motte et Mlle Peyron, directrice d'Ecole à Sisteron.

Toutes nos félicitations.

Accident de mine.

Mercredi vers midi, alors que les ouvriers employés à la construction de l'usine du Poët prenaient leur repas, une mine éclata soudain lançant des blocs de pierre dans toutes les directions dont l'un vint profondément blesser à la jambe, lui cassant l'os, le nommé Dupeyre âgé de 57 ans, qui prenait son repas en compagnie d'autres ouvriers. Transporté immédiatement à l'hospice de Sisteron il reçut les premiers soins et fut dirigé ensuite sur la clinique de Digne pour être radiographié.

L'état du blessé n'est pas alarmant, il en sera quitte pour quelques temps de repos forcé.

Drame de jalousie.

Lundi soir, vers 2 h. le sieur Turi Tranquille, âgé de 32 ans, né à Trezzène (Italie), ouvrier ébéniste, a, dans un acte de jalousie non motivé, porté plusieurs coups d'un instrument d'ébéniste au visage de son épouse, lui occasionnant de sérieuses et profondes blessures. Turi, voyant le sang, prit la fuite. La victime fut conduite chez le docteur Rolland qui lui pansa ses blessures qui, bien que assez graves, ne mettent pas ses jours en danger. La gendarmerie, prévenue aussitôt, se mit à la recherche du meurtrier, qui vers 9 heures du soir fut appréhendé alors qu'il regagnait son domicile. Il n'opposa aucune résistance et a déclaré ne pas vouloir tuer sa femme, mais seulement la défigurer.

A maintes reprises Turi avait déjà manifesté sa jalousie en rouant de coups son épouse, qui d'ailleurs, d'après les dires des voisins ne le méritait pas. Epouse travailleuse et honnête, elle avait su, depuis son arrivée à Sisteron, s'attirer la sympathie de tous ceux qui la connaissaient.

REMERCIEMENTS
Avis de messe

M. MARTEL Joseph et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été témoignés à l'occasion du décès de leur épouse et mère

Madame Joséphine Martel

et les informent que la messe de sortie de deuil aura lieu à Sisteron le lundi 10 courant à 10 h. du matin.

Avis à nos lecteurs.

Jusqu'à nouvel ordre *Sisteron-Journal* sera vendu dons notre magasin de librairie où chacun pourra se le procurer.

© VILLE DE SISTERON

VOLONNE

La Société de chasse *La Volonnaise* porte à la connaissance des chasseurs étrangers à la société qu'il est expressement défendu de chasser sur les terrains appartenant à la dite société.

Sur ses terrains sont comprises toutes les propriétés de M. Roux Séraphin, campagne du *Vençon* ainsi que les *Isclas* entre le *Riou* et le *Vençon*.

Le Président, Proréol.

Commune de Saint-Vincent
sur-Jabron

Fête Patronale des 9 et 10 Août

Dimanche 9. — à 6 h. Salves d'artillerie, à 16 h. Grand bal public avec orchestre réputé, à 18 h. Courses de bicyclettes : de fond prix 20 fr. et la moitié des entrées, de vitesse prix 10 fr. et l'autre moitié des entrées.

Mises d'entrée, 1 fr. par coureur.

A 19 h. Courses pédestres et jeux divers très amusants, bons prix : à 22 h. Brillant feu d'artifice tiré par la maison Pons de Sisteron, continuation du bal.

Lundi 10. — Grand concours de boules, 1er prix 200 fr. et la moitié des entrées ; 2e prix 100 fr. et l'autre moitié des entrées. Les mises d'entrées sont fixées à 7,50 par équipe de 3 joueurs. Une première partie aura lieu irrévocablement à 10 h., tirage au sort à 9 h. 30 à la mairie ; à 16 h reprise du bal : à 18 h. continuation des jeux divers. Illuminations à giorno, attractions foraines. Pendant toute la durée des fêtes : Tir réduit à la carabine, nombreux prix. L'accueil le plus cordial est réservé aux visiteurs. La municipalité et le Comité des fêtes déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire Léon Anglès.

CAFE, bien situé A remettre de suite.

S'adresser au bureau du journal.

ETAT-CIVIL
du 1er au 7 août

Naissances

Marcel Maurice Davin, quartier de Beaulieu.

Mariages

Entre Etienne Jules Marius Brochier, employé P. L. M. à Marseille et Clémentine Henriette Noémie Girardin, institutrice à Sisteron,

Entre Armand Antonin Chambertin chauffeur à Gap et Juliette Marie Angèle Béraud, s. p. à Sisteron.

Publications de Mariage

Néant.

Décès

Joseph Jaume, 79 ans, hôpital.

Conseil Pratique

Quelle que soit la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900,

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV à Paris.

R. C. Seine 65463

Atelier de Mode

Mesdemoiselles **Y. Eyraud** et **H. Silvestre**, ont l'honneur d'informer le public qu'elles viennent d'ouvrir un salon de modes, dans un local de l'ancienne maison Bassac place du Marché, au rez-de chaussée.

Les personnes désireuses de leur accorder leur confiance peuvent s'y adresser dès maintenant.

Grand choix d'objets-souvenir et de stylos à la librairie P. Lieutier, rue Droite, Sisteron.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron
successeur de Me Borel

Vente de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à Sisteron, du trois août mil-neuf-cent-vingt-cinq, enregistré à Sisteron le cinq du même mois, folio 44, case 159,

Monsieur Théodore Célestin **Michel**, propriétaire et négociant, demeurant à Sisteron, quartier de la Baume.

A vendu à Monsieur Jean-Baptiste Paul **Giardano**, journalier et à Madame Thérèse **Fantone**, son épouse autorisés, demeurant ensemble à Sisteron,

Un fonds de commerce d'*épicerie et débit de boissons, liqueurs et spiritueux* qu'il exploitait à Sisteron, faubourg de la Baume, y compris le droit au bail.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de Me BUES, notaire à Sisteron, domicile élu.

Pour premier avis,
BUES.

RENTE FRANÇAISE 4 %
avec
Garantie de Change
sur
la base du cours de la livre Sterling
et
Exemption de tous impôts
y compris l'Impôt Général sur le revenu

EMISSION
du 20 Juillet au 5 Septembre
réservée aux porteurs de
Bons de la Défense Nationale

ON SOUSCRIT SANS FRAIS
à la
SOCIETE GENERALE
agence de **DIGNE**, 15, Boulevard Gassendi, et au bureau de **SISTERON** rue Droite *(Samedi et jour de foire)*

Etude de Me ROUBAUD
Notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, le seize Juillet mil-neuf cent vingt-cinq, enregistré à Sisteron le vingt-deux du même mois, folio 32, numéro 108, Mademoiselle **Latil** Augustine-Marthe-Sabine, demeurant à Sisteron, a vendu à Mademoiselle **Latil** Marie-Jeanne, demeurant à Sisteron, ses droits indivis soit, moitié d'un fonds de commerce d'épicerie connu sous le nom d' « *Alimentation Moderne* » qu'elles exploitaient ensemble, Rue de Provence, n° 5, et comprenant, élément incorporels, matériel, marchandises, droit au bail du local où il est exploité.

Jouissance immédiate.

Les oppositions devront etre faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me **Roubaud**, notaire soussigné.

Pour deuxième insertion,
Signé : ROUBAUD.

UNE BONNE ADRESSE....
Chaussures Autran
Rue de Provence — *SISTERON*

LUXE — TRAVAIL — QUALITÉ

Les Meilleures Marques ***BAS PRIX***

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

Mme JEAN
Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

Cabinet à Sisteron
Rue de Provence
Immeuble de la Recette des Finances
INSTALLATION MODERNE
Maladies de la bouche et des dents.
Appareils or et caoutchouc, couronnes, inlays et bridges

MATHIS

L. Conchy
AGENT
SISTERON

R. C. Sisteron 50
Téléphone 50.

Toutes les MATHIS (4 et 6 Cyl.) ont :
4 Vitesses
Ressorts entiers
1 Chassis à Cadre Entier

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.
ESSAYEZ et COMPAREZ
le Pain, les Flûtes
' SUPREME '
au Gluten
BERTRAND, Lyon
Dépôt exclusif pour Sisteron
Confiserie BROUCHON

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

En vente à la librairie LIEUTIER

BELLE JARDINIERE, Sisteron

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Un fonds de restaurant à Sisteron bien achalandé. Prix 22 000

Divers lots de terrain aux Plantiers. Prix 2 fr. 50 le mètre

Un joli domaine de rapport avec maison d'habitation neuve, eau de source. Prix 35.000

Diverses villas aux environs de Sisteron.

Diverses maisons en ville.

S'adresser à M.
CLEMENT
agent général d'assurances
rue Droite, **Sisteron** (B-A)

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à Sisteron au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

© VILLE DE SISTERON

ÉMISSION AU PAIR
RENTES PERPÉTUELLES
4 % 1925
Avec garantie de change. Réservées aux porteurs des
BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
Intérêt minimum de 4 %
avec majoration proportionnelle
si le cours moyen semestriel
de la livre sterling dépasse
95 francs
Rentes exemptes d'impots y compris
L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU
L'émission ouverte le 20 Juillet prendra fin le 5 Septembre
ON SOUSCRIT PARTOUT

Imprimerie - Librairie
Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie
Pascal LIEUTIER
25, RUE DROITE - SISTERON
Fournitures scolaires et de bureaux
Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre
Stylos - Crayons - Compas, - Règles
ARTICLES DE FANTAISIE
Imprimés en tous genres - Affiches
Labeurs, Régistres, Carnets à souche,
Cartes de visite et d'adresse, Factures.
R. C. Sisteron 117

Lincoln Ford Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

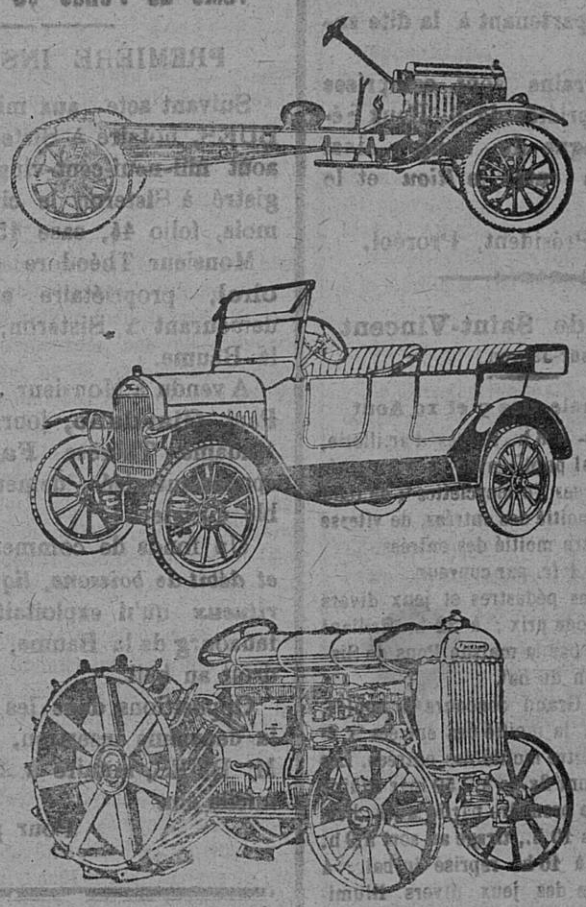

AUTOMOBILISTES
Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.
Achetez une FORD
La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.
Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence
Garage Moderne — Francis JOURDAN

MAGASIN DE CHAUSSURES
Ancienne Maison CHASTEL
E. JULIEN
Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds
Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de
Chaussures
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés
Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque
« Inusor »
Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.
R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : le Maire,

© VILLE DE SISTERON